L’impossibilité de détecter la source d’une cyberattaque permet de désigner les coupables

L’impossibilité de détecter la source d’une cyberattaque permet de désigner les coupables

Se prononçant sur les accusations infondées concernant l'ingérence russe dans la politique d'autres pays, le chef de l'état-major général russe Valeri Guerassimov a fustigé les pays occidentaux pour avoir déclenché une guerre informationnelle.

L'impossibilité de détecter la source d'une cyberattaque permet de désigner les coupables, a déclaré le chef de l'état-major général russe Valeri Guerassimov lors d'une Conférence sur la sécurité internationale qui se déroule aujourd'hui à Moscou.
« L'Alliance a commencé à mettre au point l'application de l'article 5 du Traité de Washington (concernant la défense collective, ndlr.) dans le cas des cyberattaques sur les dispositifs matériels des systèmes étatiques et militaires des pays membres de l'Otan. Mais dans les conditions actuelles, il est presque impossible de détecter les sources réelles de ces attaques. À cet égard, il est possible de désigner les responsables sans avoir de preuve et d'agir sur eux par des moyens militaires », a déclaré le chef de l'état-major général russe.
« Les pays occidentaux intensifient la guerre informationnelle agressive déclenchée contre la Russie. Si on regarde les articles des médias européens et américains, il semble que presque tous les événements négatifs dans le monde soient orchestrés soit par les services spéciaux russes, soit par des hackers russes », a indiqué Valeri Guerassimov….[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *L'impossibilité de détecter la source d'une*

cyberattaque permet de désigner les coupables